

MODÈS D'EMPLOIS

Journal du Syndicat National Unitaire de l'ANPE



<http://snu.anpe.free.fr>

AVIS DE GROS TEMPS

Habituellement l'été était relativement « cool ». Pas cette année. En juin on titrait « L'Agence sous pression » Une pression en continu pourrions-nous ajouter, et qui étouffe tout avec l'obsession des résultats et des chiffres et la hiérarchie stressée qui reproduit ce stress en cascade jusqu'à contaminer les relations entre collègues. Cette rentrée n'est pas comme les autres ! La dégradation de la situation économique se fait sentir, le PARE métastase toutes nos activités professionnelles, la gestion automatisée des convocations gérée par les Assedic nous impose un travail riche... en non-sens.

La pagaille semble s'installer : délais d'attente de plusieurs heures, services programmés sur rendez-vous après des jours et des jours de délai... Où sont pour les Actu-PAP, les autres convocations, le droit aux entretiens de 30 à 45 minutes ? On croit devenir fou ! On voudrait couler le service public qu'on ne s'y prendrait pas autrement.

Le fatalisme, le découragement ne doivent pourtant pas nous dominer. Il faut un plan d'urgence, c'est une question de sauvegarde du service public... et de notre santé. Tout de suite, la DG doit faire des choix entre ce qui est indispensable et ce qui ne l'est pas. Nous devons, en tant qu'établissement soucieux des droits des usagers, imposer un retour à la maîtrise de nos rythmes de travail, des convocations... Même si ça ne plaît pas au Medef et aux co-signataires du PARE. Si la Direction se refuse à prendre ses responsabilités c'est entre nous, dans les agences, que nous choisirons, après discussions, les fondamentaux du service public (simplification des procédures, etc.).

« Qui veut noyer son chien, l'accuse de la rage ! »

Le Medef, la CFDT, la CGC et la CFTC en rajoutent, après avoir crié haut et fort dès le mois de juin que cela n'allait pas du tout, en promettent, pour la mi-novembre, un bilan « saignant » de l'activité et des résultats de l'Agence. Ce n'est pas notre conception de l'éthique du service public. Et nous sommes nombreux dans l'Agence à partager ce point de vue. Nous aussi, nous produirons notre bilan de PARE. Avec le nouveau gouvernement le Medef trouve dans une oreille complice. Leurs actes parlent : SMIC au rabais, salaires des ministres « surdopés », budget des Affaires sociales et de l'Emploi rogné de 6,4%, CES et CEC devant passer de 260 000 à 75 000, restriction des mesures pour l'emploi, emplois-jeunes menacés et, enfin, RTT supprimée dans le privé et menacée dans le public. Les ripostes qui se dessinent ne sont pas encore adaptées aux coups que nous prenons (journée du 3 octobre en défense des services publics, journée SNCF...). À nous d'être sur le terrain des convergences et de l'efficacité.

Les menaces de guerre s'accroissent.

Comment, enfin, passer sous silence ce péril qui se précise. L'Empire, dirigé par des traîneurs de sabre encravatés, peine à cacher sous le vocable de démocratie, une opération contre le dictateur de Bagdad qui dégage de plus en plus une odeur de contrôle d'immenses ressources pétrolières. ■

au sommaire du n° 6 :

- POINT DE VUE : **Agent acteurs - Le prisme du PARE, p. 3**
- ACTUALITÉ : **La politique sociale du gouvernement Raffarin
Du côté des syndicats - Les élections prudhommales, p.4 et 5**
- À L'AGENCE : **RTT : les démarches locales, p.5**
- À L'AGENCE : **Adasactivez-vous ! - Congrès du SNU-TEFI - José Bové, p. 6**
- SILHOUETTES : **Demandeuse d'emploi en milieu rural
Il portait des culottes, des bottes de moto, etc., p. 7**
- ENCART : **Dossier Mutualisme, p. 9 à 16**



Il veut tout avaler !!!

LE MEDEF SE DÉCHAÎNE

Au seuil de l'été le Medef se déchaîne contre l'ANPE. Sans attendre le bilan qualitatif du Pare, prévu en novembre, il lance une polémique sur le rôle de l'Agence au sein de ce dispositif. Face au déficit annoncé du régime pour 2002 (entre 2,3 et 3 milliards d'euros) il fait voter le 19 juin par la « majorité de gestion » de l'UNEDIC un accord comportant un certain nombre de mesures d'économies. Avec trois syndicats (CFDT, CGC et CFTC) il signe un texte qui stipule : « Les signataires demandent à l'État et à l'ANPE d'assumer efficacement l'ensemble des engagements pris dans le cadre des conventions signées d'une part entre l'État, l'ANPE et l'Unedic, et d'autre part entre l'ANPE et l'Unedic. Les investissements financiers importants consentis par le régime d'assurance chômage pour la mise en œuvre du PARE et du PAP doivent comporter des résultats clairement identifiés. »

Les sirènes du Medef et du Figaro

Ce que réaffirme Le Figaro du même jour : « La mise en œuvre du Pare, dont Martine Aubry a exigé qu'elle incombe aux services de l'État, c'est-à-dire à l'ANPE et non à l'Unedic, ne fonctionne pas au mieux. L'Unedic a pourtant versé des sommes considérables à l'ANPE pour ce dispositif ». Le numéro deux du MEDEF, Denis Kessler enfonce le clou dans une interview à RTL le lendemain : « [...] je le dis avec force, la mise en œuvre du PARE, c'est madame Aubry qui l'a décidée, et elle l'a confiée à l'ANPE. Tout n'a pas été fait au niveau de l'ANPE pour faire en sorte que le PARE fonctionne. [...] il faut que l'État, donc l'ANPE, se comporte désormais d'une ma-

nière différente. Que voulez-vous, ils ont une obligation de résultats [...]. » Pour faire bonne mesure il fait savoir qu'il a demandé au ministre de l'emploi, François Fillon d'envoyer « des instructions fermes » en ce sens.

Même son de cloche du côté de l'Unedic où l'on considère que l'Agence s'est entourée de prestataires incompetents, que les agents s'impliquent insuffisamment, saisissent mal les informations collectées auprès des demandeurs d'emploi et répugnent à sanctionner ces derniers.

La CFDT, par la voix de son secrétaire confédéral Michel Mersenne, se joint à la meute : « Lorsqu'à l'automne nous disposerons du bilan qualitatif du Pare, nous devons nous demander

s'il est judicieux que l'ANPE soit le seul acteur opérationnel de ce dispositif alors que c'est l'Unedic qui le finance » (l'Usine Nouvelle, 4 juillet 2002).

L'échec du Pare

Cette offensive du Medef est loin d'être banale. Des mises en cause d'une telle virulence portées publiquement par des responsables patronaux de premier plan n'avaient plus été enregistrées depuis un certain nombre d'années. Deux événements expliquent l'agression actuelle : l'échec du Pare et le changement de majorité politique. La convention Unedic voulue par le Medef s'inscrivait dans une perspective de croissance .../...

économique et de baisse du chômage. Or, depuis le début de l'année 2002 le chômage a connu une aggravation quasi ininterrompue. Le solde total de l'emploi sur un an se monte à 156 600 créations (à titre de comparaison, 593 500 emplois avaient été créés en 2000). Alors que chaque année, 150 000 personnes entrent sur le marché du travail.

Près de 70 000 emplois industriels ont disparu, les licenciements économiques se sont multipliés et les menaces de plans sociaux futurs s'amoncellent, en particulier dans les télécommunications, l'industrie chimique et le transport aérien.

Explosion du nombre des radiations

Et les experts prévoient pour 2003 un taux de croissance entre 2 % et 2,5 %, donc défavorables à l'emploi. Dans ce contexte, le compromis sur lequel s'est bâti le Pare – suppression de la dégressivité et baisse des cotisations patronales – s'avère très coûteux pour le régime en dépit de l'explosion du nombre des radiations.

Face à cette situation la première urgence pour le Medef est de rétablir l'équilibre financier du régime. On renonce donc à la baisse prévue des cotisations et on augmente au contraire celles-ci de 0,2 %.

On serre la ceinture

Cette décision s'accompagne d'un certain nombre de mesures « responsables » dont les chômeurs sont les premières victimes : allocations revalorisées de 1,5 % seulement, allongement du délai de carence et du différé d'indemnisation, durcissement des conditions d'affiliation des chômeurs de plus de 55 ans, doublement des cotisations pour les intermittents du spectacle.

Le Medef menace aussi d'un retour à la dégressivité, mais naturellement cette mesure est quand même un peu délicate à faire avaliser par les « partenaires syndicaux » à quelques semaines des élections prud'homales ! De son côté le gouvernement reporte d'un an le recouvrement de la dette d'1,22 milliard d'euros de l'Unedic envers l'État.

La refondation sociale : un projet de société

Mais au-delà de l'aspect strictement financier, il s'agit pour le Medef de sauver le Pare car celui-ci constitue à la fois le premier volet et un dispositif clé de son projet de « refondation sociale ».

Ne nous y trompons pas, sous ce vocable c'est bien un véritable projet de société que projette le Medef.

Le système économique mondial est devenu de plus en plus instable et l'incertitude y règne. La révolution technologique naissante réduit la durée de vie des produits, bouleverse les modes de consommation, et accélère de façon extraordinaire une concurrence de plus en plus impitoyable qui réclame aussi une capacité accrue de mobilisation des capitaux afin de permettre une plus grande réactivité. L'appétit des actionnaires (les fonds de pension, par exemple) s'en trouve décuplé et ceux-ci exigent des rendements de l'ordre de 15 % à 20 % de rentabilité à court terme.

Faire baisser le coût du travail et casser les normes sociales

Plus que jamais il faut donc faire baisser le coût du travail (en déqualifiant l'emploi, en accentuant la contrainte sur les chômeurs, en s'attaquant aux références et garanties collectives). Le capitalisme doit aussi être en capacité de s'adapter, de se restructurer en permanence.

Il est donc absolument nécessaire de casser les normes sociales encore existantes et d'en finir avec tout ce qui peut faire obstacle à un moment ou à un autre à une restructuration, au sein d'une entreprise ou d'un groupe, qui doit être ultra rapide, fulgurante.

À l'édifice (relativement) protecteur de la législation sociale, des garanties collectives, il entend substituer



« ANPE et demandeurs d'emploi d'après le Tres de Mayo de Goya »

le CONTRAT passé directement, sans intermédiaire, entre l'employeur et le salarié. Sans doute importe-t-il aussi pour le patronat d'anticiper l'horizon à moyen terme où, la pression démographique sur l'emploi s'allégeant, le rapport de forces entre l'offre et la demande risque de ne plus être aussi favorable aux employeurs.

Le parti de la deuxième droite

Au Royaume-Unis, en Italie, en Espagne, en Allemagne la mise en place des réformes souhaitées a été assumée par les gouvernements (de gauche : Blair, Schroeder ou de droite : Berlusconi, Aznar) par voie législative.

La logique du Care, puis du Pare, est cousine de celle du workfare de Blair : mise sous pression des chômeurs « employables » pour un retour rapide à l'emploi aux conditions du marché et imputation de la situation de chômage au comportement ou à l'inadaptation individuelle de la personne.

Denis Kessler écrivait en 1999 que la maladie se trouvait : « au carrefour d'un double déterminisme génétique et comportemental » ; idem pour le chômage, dont « on ne peut plus considérer qu'il soit indépendant du comportement des individus ». Avec cette conclusion : « Pourquoi la société devrait-elle indemniser des risques que les individus peuvent éviter ? ».

En France, le patronat a estimé qu'il ne pouvait pas se fier dans ce domaine à un gouvernement de gauche rétif à la blairisation ; la droite traditionnelle, elle, était jugée dès 1998 pusillanime et médiocre, incapable de porter ce projet.

Le Medef sera donc de facto le véritable parti de la deuxième droite. Les politiques sont de toute façon jugés moins légitimes que la « société civile » et le législateur moins compétent que les « partenaires sociaux ». Et Ernest-Antoine Seillière de déclarer : « l'entreprise constitue la cellule de base de la société ». De fait, avec la « refondation sociale », le Medef a su se placer au centre du jeu et s'est imposé comme le principal – voire le seul ! – producteur d'idées dans la sphère sociale ; ceci avec le renfort d'une partie de la classe syndicale qui – par faiblesse pour certains, par adhésion idéologique pour d'autres – croit voir dans l'extension de la sphère contractuelle la perspective d'un regain de légitimité.

Le retour de la droite aux affaires stimule l'impatience du Medef qui entend pousser aussi loin que possible son avantage.

Qui est le « patron » ?

Dans un premier temps on teste le gouvernement sur les 35 heures, le smic, la loi de modernisation sociale, la baisse des charges. Si la plupart des chefs d'entreprises sont encore tout à leur ravissement post-électoral, E.-A. Seillière trouve déjà le gouvernement « prudent,

hésitant, précautionneux ». Pour les idéologues du Medef il n'est pas question de se contenter de quelques cadeaux conjoncturels. « L'heure n'est pas à la gestion, à essayer de récolter à la va-vite les fruits du changement de majorité. [...] si avant les élections, on pouvait parler de la nécessité de réformes – surtout conçues comme des actes de gestion et d'administration – celles-ci prennent aujourd'hui un nouveau sens. Elles doivent fonder des institutions pour l'avenir. » (E.-A. Seillière et D. Kessler : Introduction à l'Université d'été du Medef).

La refondation est désormais présentée comme devant être également morale, éthique, économique, politique et institutionnelle : « les entreprises n'admettraient pas qu'on s'arrête à mi-chemin ou que l'on retarde le moment des réformes. Cela ne se fera pas, car cela n'est pas possible ». Le gouvernement doit savoir qui est le vrai « patron » !

Un procès en sorcellerie

Sur le terrain de l'emploi, la nouvelle donne politique offre naturellement au patronat l'opportunité de remettre sur le tapis sa revendication de dessaisissement de l'ANPE au profit d'opérateurs plus dociles. Martine Aubry avait obtenu que l'ANPE soit l'opérateur du Pare – ce que le Medef n'a jamais digéré. Mais du même coup l'Agence s'est retrouvée sous tutelle partielle de l'Unedic, financée à hauteur de 20 % par cette dernière et tenue de lui rendre des comptes. Le Medef revient aujourd'hui à la charge et s'emploie à retourner les déboires du dispositif en arguments contre l'ANPE.

Certes le gouvernement y regardera à deux fois avant de se priver d'un instrument d'intervention par ailleurs bien utile, néanmoins les forces hostiles sont nombreuses. L'ANPE est attaquée en raison de son rôle d'opérateur public et c'est un procès en sorcellerie contre son personnel et ses syndicats qui est instruit (voir encadré).

Silence radio à la DG

Face à cette offensive l'attitude de la DG a de quoi troubler. Silence radio ou presque. Elle excipe timidement des quatre millions de PAP réalisés et se targue de l'accroissement faramineux des radiations. En prenant garde de ne surtout pas indisposer l'actionnaire Unedic ! Pas un mot non plus sur l'engagement non-tenu des entreprises à faire parvenir leurs offres à l'Agence. Lorsqu'un certain article du Monde dénonçait ça et là des dérives contestables, le DG était prompt à saisir sa plume et à s'adresser à l'ensemble des agents pour dénoncer le SNU.

Quand un conglomérat de dirigeants patronaux, de journalistes de droite et de syndicalistes collaborateurs tire à boulets rouges sur l'établissement et sur ses salariés, Michel Bernard reste obstinément muet. Disons le nettement, ce comportement nous inquiète et inquiète les agents. Il a de quoi rendre plus que dubitatif sur la volonté – ou en tout cas la capacité – de la Direction à soutenir un tant soit peu son personnel face à ce type d'agressions et à se battre contre les assauts de tous ceux dont l'objectif et la religion sont la destruction du service public.

S'il est assez peu vraisemblable d'assister à un dessaisissement de l'Agence à très court terme, l'échéance de fin 2003 (renégociation de la convention Unedic) est lourde de dangers. En attendant, deux angles d'attaque sont à redouter : d'une part l'introduction progressive de nouveaux opérateurs, comme le préconise la CFDT, afin de stimuler la concurrence et d'autre part une injonction de reprise en mains du personnel et de réduction, par tous les moyens, de l'audience des organisations syndicales mal pensantes.

Si ces hypothèses se confirment on voit mal comment cela n'aurait pas, d'une manière ou d'une autre, de répercussion sur la forme, le contenu et les moyens de la réforme statutaire annoncée. On le voit, les mois à venir risquent de se révéler cruciaux à plus d'un titre. ■

Alain Ottavi

SYNDIQUÉS SABOTEURS !

L'UIMM (Union des industries métallurgiques et minières), la plus grosse fédération du Medef n'y va pas par quatre chemins. Dans le numéro d'été de son mensuel Actualité on peut lire les propos suivants :

« Mise en œuvre du PARE : des résultats qui font douter de la mobilisation de l'ANPE. Des observations faites à ce sujet inclinent à penser que certains agents de l'ANPE se contenteraient d'un rôle passif de distribution automatique d'allocations au détriment du suivi actif et personnalisé qu'ils doivent assurer aux demandeurs d'emploi. Il y a fort à parier que les adhérents de la section CFDT de l'ANPE, qui est passée tout entière à SUD (sic !), ne sont peut être pas tous mobilisés pour assumer la logique de responsabilisation qui est au cœur de la création du PARE. »

Agents acteurs

En Midi-Pyrénées les expérimentations fleurissent. La DG et la DRA sortent de leur chapeau un nouveau concept: l'agent acteur! Bigre! Non il ne s'agit pas de vous transformer en saltimbanque... Il s'agit en quelque sorte d'un contrat d'objectifs chiffrés passé entre la hiérarchie et l'agent. Exemple: l'agent Dupont devra prescrire tant de BCA, d'OPI, idem pour les d'offres d'emplois ramenés lors des prospections, etc.

Pour réaliser ces objectifs chiffrés la direction propose une offre d'autonomie. Lors du CCPR, le directeur régional, s'est appuyé sur la professionnalisation des agents, sur leur niveau de diplôme pour justifier sa position... Cela nous renvoie à beaucoup d'interrogations. Bien entendu, les directions générale ou régionale ont raison quand elles évoquent cette nécessaire prise d'autonomie par l'ensemble des conseillers. Il est vrai que la plupart des agents souhaitent ces espaces de liberté pour donner un sens à leur travail.

Quelle évaluation ?

Le problème, toujours latent à l'Agence, c'est l'évaluation du travail. Car cette autonomie contrôlée veut nous pousser vers l'acceptation d'une évaluation toujours chiffrée, loin du travail réel et qui mettra la plupart des agents en souffrance.

Car de savants calculs informatiques vous « prouvent » que vous avez du temps « libre ». Alors on vous demandera : que faites-vous de votre temps libre ? Cela générera chez beaucoup d'entre nous, une véritable souffrance, car nous vivons en parfaite contradiction, avec d'un côté l'intérêt du demandeur d'emploi et de l'autre mon propre intérêt : rentrer dans les objectifs de mon équipe, de mon ALE, de l'établissement... Soit je choisis l'obéissance, sans

prendre en considération, la problématique du DE... Soit je pratique une sorte de « don quichottisme » et je prends partie pour le DE en respectant ses vœux. Je ne suis pas coercitive, mais je risque de me retrouver isolée et loin de la reconnaissance de l'ALE, du DALE et de l'équipe pro...

Au lieu de travailler vers ce type d'évaluation, nous voulons une évaluation qualitative qui prenne en compte la réalité du travail avec les DE.

Et l'intérêt des DE dans tout ça ?

Force est de constater à quel point le demandeur d'emploi est peu entendu depuis l'arrivée du PAP. Il se tape des heures d'attente à l'Agence et se voit brutalement prescrire des prestations qui souvent ne lui conviennent pas.

Toutes les nouveautés liées à la formation sont mystérieuses, et il ne maîtrise pas du tout son propre devenir ; il est de plus soumis à des contrôles tatillons. Véritable effet miroir, on lui renvoie notre impuissance à l'évaluer, ou plutôt notre surpuissance à contrôler puisque ce sera l'essence même de notre propre évaluation qui est en jeu.

Il faut du temps

La professionnalisation des agents passe par de la formation et du temps. Pour faire du conseil, il faut

disposer de temps, pour mieux absorber les textes, les consignes, les nouvelles mesures. Et ce temps libéré ne peut pas être facilement comptabilisé.

Pour mieux se professionnaliser, il faut aller dans l'entreprise faire une analyse de postes, quitte à renoncer à revenir avec des offres d'emploi mais comprendre la logique pour mieux travailler sur la médiation, offre/demande. C'est là aussi du temps non quantifié. Il faut aussi pour redonner confiance, offrir au DE une place pour sa propre autonomisation qui passe par un entretien « gratuit » sans prescription...

Agent, celui qui subit, acteur celui qui agit...

Nous sommes donc au carrefour des difficultés de l'Agence et il est urgent de répondre différemment à ces concepts un peu contradictoires.

Donner une autonomie en renforçant le contrôle ce qui reviendrait à noyer en quelque sorte, cette fameuse professionnalité, dans un flicage qui ôterait justement toute prise d'initiative...

Réforme statutaire

Apprécions l'agent acteur en fonction de ce qu'annonce la prochaine réforme statutaire. Individualisation des primes, du salaire, du temps de travail, individualisation dans le travail, mobilité professionnelle accentuée par des initiatives quasi personnelles. Notre

direction rêvait d'introduire la compétence dans un établissement public afin de gagner des gains de productivité à l'image des grands groupes privés. Elle le fait sans introduire une réflexion globale sur les propres critères d'évaluation d'un établissement au service de son public. J'écris bien public et non clients.

Une réflexion sur les critères d'évaluation

La modernisation de l'ANPE passe par une réflexion, en profondeur, sur les critères d'évaluation qui lui sont propres. Servir un demandeur d'emploi ou une entreprise, et vendre des yaourts, la démarche est différente. Comme, agents nous le savons, mais nous avons encore beaucoup de choses à apprendre à une direction de plus en plus fascinée par les mirages de l'entreprise « moderne », qui ne peut être que libérale.

La vraie modernité serait d'introduire d'autres critères d'évaluation propres justement à tous les services publics. La valeur ajoutée d'un établissement comme le nôtre se situe justement dans tout ce travail clandestin, souterrain, qui ne s'évalue pas quantitativement et qui est le creuset d'une richesse humaine, intellectuelle et fondamentalement « professionnelle ». ■

Sabine Cruzet

Les évolutions d'une société, et le prisme du PARE

Syndicats de l'Agence « PARE-icides » ?

Au début de cet été, les représentants du MEDEF – notamment l'assureur en chef Kessler – ont ouvert le tir au sujet de l'évaluation du PARE. L'ANPE n'aurait pas démontré son efficacité et ses syndicats l'auraient disqualifiée. La situation économique globale n'est pas un paramètre a priori retenu par « ces spécialistes » pour expliquer la remontée des chiffres du chômage. Alors après plus d'un an, le PARE, quels bilans ?

Qui ne dit mot consent

On peut s'étonner du silence de la Direction Générale. Docilité vaut-elle stabilité ? Comme après chaque agression extérieure (voir les célèbres diatribes de l'IFRAP), le Directeur Général, fidèle à sa tactique, se tait. Il dit préférer répondre au sein du sérail et réserver « aux partenaires », (comprendre les représentants au Conseil d'administration de l'UNEDIC, sic !) l'expression de son courroux. « Il ne faudrait pas attiser publiquement » ce débat sur l'évaluation de nos services.¹

Curieuse et frileuse défense de notre établissement, qui se garde de rappeler au MEDEF que l'évaluation d'une intervention publique ne peut se cantonner à la propension à mettre en œuvre des budgets. Aussi en l'état, seul le MEDEF se permet de juger publiquement, et seul ce dernier fixe la règle du jeu pour tirer un premier bilan.

Décentralisation rampante et vestiges d'un pseudo dialogue social

Pour nous aussi il reste très important d'essayer de mesurer l'évolution de notre intervention. On peut distinguer plusieurs évolutions tangibles.

Le morcellement des droits des chômeurs s'est poursuivi. En accentuant les effets des différents modes d'indemnisation (lorsqu'elle existe), le PARE n'a fait que renforcer les approches de type discriminatoire. Certains D.E. apparaissent plus attractifs que d'autres. L'État ne s'est d'ailleurs pas inquiété de cette situation pour tenter d'y remettre de l'ordre. C'est bien l'universalité de nos services qui est sans cesse dégradée par l'introduction de moult financeurs et décisionnaires. Cette vision de la décentralisation non régulée va à l'encontre du droit des citoyens à bénéficier d'un service public également performant pour l'ensemble de ses usagers.

Le droit à la formation a été sérieusement remis en cause. Le projet personnel s'efface derrière l'OVNI social qu'est devenu l'employabilité. La tentation patronale est d'utiliser la manne de l'UNEDIC comme un simple outil d'adaptation de la main d'œuvre. Dans ce contexte, en démultipliant les acteurs (Etats, Conseils Régionaux et Généraux, voire Communautés de Communes pour certains PLIE, ...) on assiste à une évolution de la FPC :

– La course à l'échalote entre les acteurs renforce l'approche « Medefienne » selon laquelle la formation

doit d'abord pourvoir les secteurs déficitaires en main d'œuvre. Cette vision du monde du travail et de ses réalités devient une menace pour celui ou celle qui voudrait faire de la formation professionnelle, une passerelle réelle, une seconde chance pour l'ensemble des salarié(e)s.

– Les procédures sont devenues complexes (critères d'homologation, financement des parcours, modes de rémunérations, statut des stagiaires, ...) et leur mise en œuvre est de plus en plus lourde. L'entrée en résonance du système est proche. Les prises en charge d'actions diffèrent selon les régions, les départements, les caisses ASSEDIC. Le statut de « PARé(e) » ou d'« IMPARABLE » peut également rendre possible ou caduc un même parcours. Avant même l'étude de l'opportunité d'une formation, les conseillers acquièrent le réflexe de vérifier préalablement l'ensemble des paramètres administratifs et financiers pour ne pas générer encore plus de frustration pour le demandeur. Ajoutons la valse des textes et on découvre, ô surprise, que la spécialisation des conseillers sur le domaine de la formation à parfois du bon. La polyvalence « pidienne » semble faire long feu. La réforme statutaire annoncée remettra-t-elle la question de la spécialisation en place ?

Le pire ou le mieux ?

Voyons les modalités de réception du public. Là rien n'est stabilisé et le pire se mêle parfois au mieux. Avec l'obsession statistique de certains hiérarchiques,

la gestion impossible des convocations automatisées ou l'entretien individuel revisité à la sauce « réunion collective », on peut vite sombrer dans le n'importe quoi. Par contre si les services s'organisent pour mettre réellement en œuvre des systèmes de réception capables de prendre en compte temps d'attente et dignité des usagers, alors la rencontre régulière de l'ensemble des D.E. devient positive. Sur cette réalité quotidienne, l'action des collectifs, des organisations syndicales, reste primordiale pour faire évoluer favorablement les situations.

J'ajouterai à ce bilan aussi partial qu'incomplet la perpétuelle confusion entre action de masse et résultats statistiques. En intensifiant la sous-traitance, l'automatisation des actes, l'externalisation de nos missions, en nous refusant les moyens réels, l'Agence, comme l'ensemble du Service Public, glisse vers une logique libérale, marchande, incapable de mesurer son impact réel de redistribution sociale.

Pourtant, face aux inégalités, c'est en continuant à promouvoir les logiques de redistribution (directe via l'impôt et la protection sociale, indirecte via l'action publique), et en répartissant mieux la valeur ajoutée au sein du système productif, que notre société choisira ou non la voie d'une réelle solidarité. ■

Christophe Mathey

¹ Présentation faite par le DG lors d'une rencontre avec OS le 8 juillet 2002 à Clermont-Ferrand.

La politique sociale du gouvernement Raffarin ?

Si on met face à face les deux décisions de l'été : augmentation de 60% du salaire des ministres et refus d'un coup de pouce au SMIC le qualificatif antisocial s'impose.

Au-delà du symbole accablant, une analyse plus fine est nécessaire. Les agents de l'ANPE sont concernés car leur travail est directement lié aux grandes décisions de l'État concernant le chômage et l'emploi. Coller l'étiquette ultra-libérale ne suffit pas pour comprendre. Il faut aller plus loin et décortiquer les premières décisions et annonces.

Un bonhomme de droite, sans complexes

Deux idées maîtresses : la baisse des charges patronales et la flexibilité accrue de la main d'œuvre. Un vrai credo de droite. Mais ce qui fait la force de Raffarin, c'est sa bonhomie quand il présente ces potions comme les remèdes évidents au chômage. Car c'est au nom de la « France d'en bas » que ces idées typiquement de droite sont vendues au bon peuple. Si Raffarin réussit ce tour de force, c'est qu'il arrive au pouvoir après des années de « pensée unique », où les clivages fondamentaux entre la droite et la gauche ont été gommés par les errements de la gauche. La première mesure sur l'emploi (les contrats jeunes en entreprise) est emblématique. Les différences entre ces contrats sans charge sociale pour l'employeur et l'APEJ d'Édouard Balladur ou l'Exo jeunes de Martine Aubry sont minces ! Et on peut penser que les mêmes potions magiques produiront les mêmes effets.

Une droite plurielle ?

Sur les questions de politique économique et sociale plusieurs sensibilités coexistent au sein de la nouvelle majorité. Dans le rôle de l'ultra libéral : l'inénarrable Francis Mer, qui a du mal à distinguer les fonctions de ministre et de PDG. Tout imprégné des valeurs de la finance et de la grande industrie, c'est sans volonté provocatrice qu'il explique que « les licenciements, ça ne regarde pas l'État, c'est l'affaire des patrons ». Plus 'social' et surtout plus 'national' apparaît François Fillon, le ministre du Travail. Pour cet ami de Seguin, l'une des fonctions de l'État est de régenter la politique sociale. L'État peut s'opposer aux intérêts particuliers de tel ou tel employeur ou même aux intérêts corporatistes de l'ensemble des patrons, au

nom des intérêts supérieurs de la nation. C'est ce qui l'amène, dans certains cas, à s'opposer aux appétits du MEDEF. Le ministre a ainsi défendu le principe de CDI pour les contrats jeunes, face à ceux qui préconisaient le recours aux CDD. Pour le moment, la majorité électorale étant écrasante, les ministres peuvent se payer le luxe de se contredire publiquement, renforçant ainsi le rôle d'arbitre du bon père Raffarin. Mais si la situation sociale venait à se tendre l'exercice d'équilibre deviendrait plus périlleux pour le chef du gouvernement.

La politique de l'emploi : réduire les charges !

Le credo gouvernemental repose sur la baisse des charges patronales. L'État et les cotisations sociales sont représentés comme des chaînes et des boulets. S'y rattachent deux réformes complémentaires : l'assouplissement de la loi sur les 35 heures, et la diminution du nombre de fonctionnaires.

La deuxième loi Aubry sur la RTT introduisait la flexibilité au service des patrons, mais il apparaît que ceux-ci sont décidément allergiques à toute forme de réduction du temps de travail et particulièrement avides d'heures supplémentaires.

Sur le recrutement des fonctionnaires, les différentes prises de position des ministres et de Raffarin lui-même, montrent que le gouvernement hésite à affronter de face les salariés de la Fonction Publique. On peut s'attendre à de nombreux louvoisements pour éviter de déclencher une riposte unitaire. À nous de rester vigilants pour ne pas tomber dans le panneau de cette fragmentation.

« L'assurance emploi » la mesure Canada-dry !

C'est une question de bon sens, qui touche toutes les formes de protection sociale : les mécanismes collectifs, fondés sur la coopération des salariés, sont forcément plus performants que les mécanismes individuels qui atomisent le monde du travail. Toute l'histoire sociale le prouve, depuis l'émergence du salariat, jalonnée par les mouvements coopératifs et mutualistes, la sécurité sociale, et les retraites par répartition.

Le gouvernement, lui, a annoncé la création d'une mesure nouvelle, promise par le candidat Chirac : « L'assurance emploi », basée sur un compte personnel de formation.

Cette idée peut paraître sympathique, si elle se traduit par des droits supplémentaires attachés à la personne de chaque salarié. Mais à l'heure de la disparition de l'AFR, cette réforme prend un goût amer. On assiste en effet au démantèlement de toutes les formes collectives d'assurance emploi.

L'avenir de l'ANPE ?

Dans sa déclaration de politique générale, le gouvernement a insisté sur une nouvelle phase de décentralisation qui transférerait de nouvelles compétences aux Régions, notamment en matière économique et sociale. Ira-t-on vers un scénario de 'régionalisation' de l'ANPE, à l'instar de ce qui est ouvertement débattu pour l'AFPA ?

Lors de la première rencontre de la FSU avec notre ministère de tutelle, le 27 juin, on nous a assuré que le gouvernement avait besoin d'un instrument fort et centralisé pour faire appliquer sa politique de l'emploi, ce qui nous mettait à l'abri d'un démantèlement. L'accent serait mis, non sur une régionalisation, mais sur une intervention plus fine et plus diversifiée de l'Agence, au niveau de chaque bassin d'emploi. À vérifier... de près.

Un opérateur parmi d'autres !

Le véritable danger pour l'avenir de notre Établissement vient probablement d'un autre aspect de la politique gouvernementale : une certaine conception des services publics, d'inspiration anglo-saxonne, dans laquelle l'État devient un simple opérateur des politiques publiques, un opérateur parmi d'autres qui peut (et doit) être mis en concurrence avec des opérateurs privés.

C'est le choix qui a été finalement ratifié par le gouvernement Jospin en acceptant, avec le dispositif du PARE, de mettre l'ANPE en simple position d'opérateur, sous la coupe des décisions de l'ASSEDIC. On nous avait dit à l'époque qu'on avait sauvé l'essentiel puisque l'ANPE était l'opérateur central. Mais le rideau est tombé sur le premier acte, et c'est

maintenant le deuxième acte qui s'ouvre avec l'évaluation des résultats du PARE.

Aujourd'hui, désignant du doigt la courbe ascendante du chômage, le patronat entend montrer que l'ANPE n'a pas bien fait son travail, et que des opérateurs privés pourraient peut-être mieux faire. La CFDT elle-même tend une perche au MEDEF et au gouvernement, en préconisant la mise en concurrence de l'ANPE.

Un affrontement inévitable.

En développant une politique aussi ouvertement contraire aux intérêts du monde du travail, on peut prédire, sans grand risque, que le rideau de fumée sur la « France d'en bas » va rapidement se dissiper, et que les tensions sociales vont s'exacerber. Mais il est encore trop tôt pour prévoir quel sera le terrain de l'affrontement. Le gouvernement a prudemment repoussé à 2003 la question des retraites, espérant une remontée de la Bourse pour crédibiliser les dispositifs de retraite par capitalisation. Et le gouvernement joue habilement sur la mise à niveau des différents SMIC autour d'une position haute... dans trois ans.

Le chômage reste la question centrale !

Le chômage reste à un niveau élevé au moment où les pronostics de croissance économique sont revus à la baisse. Comme pour les Français c'est le problème social N°1, l'ANPE et ses agents se retrouvent une fois de plus dans l'œil du cyclone.

Le piège du PARE risque de se refermer sur le Service Public de l'Emploi, pris en tenaille entre un chômage croissant et une philosophie politique ultra-libérale, qui exige en permanence que l'Établissement Public fasse la preuve qu'il est plus 'performant' que les opérateurs privés.

Le MEDEF a ouvert les hostilités au début de l'été. La DG tombe dans le panneau avec sa course aux chiffres, le développement exponentiel des radiations, et l'annonce d'une certification des Agences censée mesurer la satisfaction des 'clients'.

À nous de répondre par une autre logique : une déontologie professionnelle s'appuyant sur les valeurs du service public. ■

Joseph Romand

Du côté des syndicats

Quatre mois après des présidentielles calamiteuses et une large victoire en sièges de l'UMP, l'affichage est clair : À droite toute ! Le mouvement social, lui, semble encore se chercher.

Notre Bonhomme de Premier Ministre avait promis de s'occuper de « la France d'en bas » (vous savez, celle qui s'égare dans le vote Le Pen par désespoir). Il s'en occupe donc activement, en prenant les mesures réclamées par... le MEDEF ! Pourtant le patronat crie à l'imposture, déçu — ou feignant de l'être — par la tiédeur des mesures prises et exige de ses amis au pouvoir qu'ils aillent plus vite et plus loin, par voie législative. Cette exigence ne manque pas de sel quand on se rappelle le MEDEF vitupérant l'interventionnisme de l'État, sa volonté de légiférer à tout propos, au détriment du sacro-saint dialogue social.

Que font les syndicats ?

Et les syndicats de salariés, que disent-ils de cette politique, et que font-ils ? Certains, dans un premier temps, ont affiché leur satisfaction de voir ce nouveau gouvernement renouer avec le « dialogue social ». Lors de la campagne des présidentielles, la CFDT — par la voix de Nicole Notat — avait déclaré faire plus

confiance à J. Chirac qu'à L. Jospin en la matière. Force Ouvrière, après avoir adopté un ton conciliant durant l'été, se montre plus ferme depuis la rentrée et réagit vivement aux annonces de suppressions d'emplois dans le secteur public ; elle se déclare en totale opposition avec les décisions du Ministre du Travail sur la RTT et laisse entendre que l'accumulation aidant, il pourrait y avoir matière à en découdre. La CGT a haussé le ton dès le mois de Juin lorsque le nouveau gouvernement a décidé d'une revalorisation minimale du SMIC, elle dénonce également l'augmentation du contingent légal d'heures supplémentaires qui aboutit à une pure et simple remise en cause des 35 heures. Après avoir donné de la voix aux côtés du MEDEF pour accuser l'ANPE des mauvais résultats du PARE, la CFDT regrette les mesures prises. Elle semble cependant bien loin d'envisager à ce jour une quelconque initiative contre la politique libérale de Raffarin. La FSU s'est très vite retrouvée en première ligne en raison des choix budgétaires du gouvernement (amputation des

crédits du Ministère de la Recherche, baisse du budget du Ministère du travail, suppressions de postes à l'Éducation Nationale, etc.) ou de ses choix politiques, en matière d'éducation surveillée par exemple. D'ores et déjà, certains de ses syndicats ont annoncé leur intention d'appeler les salariés à passer à l'action.

Ne pas rester l'arme au pied

Cette rentrée s'annonce maussade ! Les mauvais coups pleuvent déjà et les nuages noirs s'amoncellent tel celui sur la remise en cause des retraites, dossier que Raffarin a courageusement repoussé à 2003. Le mouvement social semble pour l'heure à la recherche d'initiatives à la hauteur des enjeux et des menaces qui nous guettent. Les mois d'Avril et Juin furent pour beaucoup une période qui a laissé des cicatrices : un Le Pen au second tour des élections présidentielles, ça laisse des traces, une majorité absolue écrasante de la droite à l'Assemblée, ça fait un peu assommoir ! Mais le temps presse, et une victoire électorale, même de cette

ampleur, ne doit pas nous empêcher de reprendre l'initiative. Il n'est pas envisageable de rester l'arme au pied pendant que Raffarin œuvre à sa société du tout sécuritaire, de la finance-reine et du chacun pour soi.

Retrouver le goût de l'action

Accepter sans broncher la salve de mesures nuisibles à l'immense majorité des citoyens salariés, chômeurs ou retraités ne pourrait qu'encourager le gouvernement à passer la vitesse supérieure, à s'attaquer à quelques fondamentaux de notre société tels que la solidarité, la Protection Sociale, le Service Public, etc. !

Retrouver vite le goût de l'action pour une société plus juste dans laquelle le citoyen serait Citoyen et non une variable d'ajustement au service des profits de quelques-uns, ramener le Premier Ministre à la « raison », et fermer un peu leur clapet au Baron Sellière et au Sieur Kessler, tels doivent être nos objectifs pour les semaines et mois à venir. ■

Éric Planchette

RTT : où en sont les « démarches locales » ?

Au mois de janvier 2003 l'application des 35 heures à l'ANPE aura une année d'existence. Le gouvernement a imposé dans l'ensemble de la fonction publique une RTT avec perte des acquis, sans embauche compensatrice et donc avec une intensification du travail. La Direction de l'ANPE s'est fait l'exécutrice zélée et sans états d'âme de ces directives. Chacun sait le sentiment d'injustice et d'escroquerie qui en résulte.



Au 1^{er} janvier dernier la référence hebdomadaire est passée à 38 heures. La plupart du temps ce passage s'est effectué sans concertation avec les agents et souvent à leur détriment en imposant une réduction uniforme de 12 minutes par jour, avec une ouverture au public maintenue à 36 h au moins. De l'aveu de la Direction, cette modalité a été « conseillée » parce qu'elle était la plus économe en productivité et parce que tout aménagement plus favorable devait avoir pour contrepartie l'acceptation d'une démarche locale.

« ... générer des efforts de productivité »

Rien, en théorie, n'oblige les collectifs à préférer à la formule nationale une démarche locale. Dans les faits la DG pousse à l'adoption de projets locaux car ceux-ci sont pour elle un enjeu principal. Ils visent d'abord, via l'acceptation collective — plus ou moins forcée — de changements dans l'organisation, à dégager les gains de productivité rendus nécessaires par la non-compensation en effectif de la RTT. Pierre Giorgini, DG adjoint, déclarait le 7 novembre dernier devant le Comité Consultatif Paritaire National : « Il ne faut pas nier que la mise en œuvre de la RTT va effectivement générer des efforts de productivité. [...] C'est un nouveau défi pour le personnel de l'ANPE qui par le passé a souvent démontré ses capacités d'évolution et de progrès ».

Les projets locaux ont aussi vocation, pour la Direction, à préparer le terrain pour son projet de « modernisation » statutaire. Pour elle, ils permettront :

- une meilleure autonomisation
- une responsabilisation des agents
- une articulation entre travail individuel et collectif
- une mise en place d'objectif(s) individuel(s)
- un meilleur système de contrôle

Et sans doute, dans un avenir proche, l'extension d'une individualisation salariale.

La Direction Générale compte sur une généralisation des démarches locales d'ici fin décembre. Elle exerce pour ce faire une forte pression — pour ne pas dire plus ! — sur la ligne hiérarchique. Le DG adjoint annonce un audit partout où la formule nationale aura été maintenue. Lui qui proclame que son encadrement doit s'approprier le dialogue social donne, on le voit, l'exemple !

Pousser les agents à choisir un projet local

La Direction Générale — elle ne s'en est pas cachée — s'est appliquée à rendre la formule nationale la moins attractive possible afin d'inciter les agents à demander un projet local. Elle espérait par la même occasion placer les syndicats devant un dilemme : apparaître comme dogmatiques en restant sourds aux demandes de collectifs favorables à un projet local ; ou bien cautionner ces mêmes projets, quitte à se le voir reprocher ultérieurement par les agents si ceux-ci se trouvent confrontés à des aspects négatifs qui n'apparaissent pas toujours de prime abord.

Spontanément les collectifs cherchent à desserrer les contraintes imposées par la formule nationale sans devoir les troquer contre d'autres, résultant de la démarche locale. Les agents veulent la maîtrise de leur temps de travail et par là même de leurs jours RTT. Au final ils arbitrent comme ils le peuvent entre les avantages et inconvénients respectifs des deux formules. Selon l'attitude du management local on les presse parfois de se déterminer, sans toujours leur fournir l'ensemble des éléments de choix nécessaires. Aussi, la plupart du temps, les agents attendent-ils une aide

syndicale sur ce dossier. Pas question pour nous de nous dérober à cette attente ! Mais nous avons aussi exigé que la parole des agents soit prise en compte dans chaque collectif où un projet local se dessine, par le biais d'un vote individuel. Certaines organisations syndicales ont rejoint cette position. La Direction Générale, de son côté, s'y refuse absolument mais on peut constater que cette méthode se pratique tout de même au sein de certains collectifs.

Un constat provisoire

La première Commission nationale de suivi RTT s'est tenue le 4 juillet. À cette date un nombre encore très faible de projets locaux étaient allés jusqu'à leur conclusion. Quelques premiers constats ont néanmoins pu être faits.

- Les agents ont choisi de travailler 38 h et de poser l'ensemble de leurs jours RTT comme des congés annuels
- Les enjeux du GHV (ancien GTTI) sont perçus par les agents comme moindres
- Aucune période de forte charge n'a été retenue
- L'ouverture au public est de 35 h maximum, y compris là où elle était parfois supérieure
- Les plages mobiles se situent souvent entre 12 h et 14 h avec ouverture en continu lorsque cela n'était pas déjà le cas.

De façon générale ce qui remonte des Commissions régionales semble traduire à ce jour une tendance à retenir des démarches locales qui ressemblent à la formule nationale assortie d'horaires variables et d'une gestion des jours RTT calquée sur celle des congés annuels. Il est encore trop tôt pour dire si cette tendance se confirmera. En tout cas elle ne fait pas totalement l'affaire de la Direction qui aurait nettement préféré voir les projets locaux retenir des durées hebdomadaires plus courtes et moins de jours RTT.

Une extrême méfiance est de mise

Cela apparaît de prime abord comme un moindre mal. Mais il faut s'attendre à ce que la Direction mette le holà et resserre les boulons partout où elle constatera une attitude trop laxiste à son goût. Gardons aussi à l'esprit qu'il n'est pas toujours aisé d'évaluer d'emblée la nocivité à terme de dispositions annexes paraissant a priori anodines.

Ainsi rien ne permet d'affirmer avec certitude que des accords qui apparaissent plutôt avantageux ne se révéleront pas à l'usage désastreux. Enfin chacun garde bien à l'esprit qu'avec le vol des jours de congés et la non-compensation en emplois, ni la formule nationale ni les dispositions locales ne répondent vraiment aux aspirations des agents.

Aussi nous recommandons aux collègues la plus extrême prudence dans la conclusion de projets locaux. Les militants du SNU dans les Commissions de suivi et les CCPR s'attachent eux-mêmes, en liaison la plus étroite possible avec les agents concernés, à appliquer dans toute sa rigueur, ce principe de précaution. ■

Pierre Maria

Un rendez-vous social important : les élections prud'homales de décembre.

Dans le travail quotidien de l'Agence, on entend de temps à autre parler des prud'hommes. Souvent des usagers nous signalent qu'ils y ont fait appel. Il arrive aux agents de conseiller à des salariés licenciés de s'adresser à eux quand leur dernier patron les a visiblement « roulés dans la farine ».

On parle aussi prud'hommes à l'Agence, quelques mois avant leur élection, pour informer les demandeurs d'emploi de la tenue de ce scrutin auquel la très grosse majorité d'entre eux peut participer. Enfin n'oublions pas que certains de nos collègues (CES, CEC, E.J), sous contrat de droit privé, sont potentiellement électeurs de cette juridiction et éligibles.

Au fait, à quoi servent les prud'hommes ?

Ils jugent les différends entre les employeurs et les salariés de droit privé. Ils interviennent dans les litiges relatifs aux licenciements ou aux ruptures de contrat mais aussi sur des questions très diverses telles que le temps de travail, les salaires impayés, les congés, les discriminations, le harcèlement, la formation, etc.

Les conseils de prud'hommes sont paritaires (représentants des employeurs et des salariés). Ils existent dans le ressort de chaque tribunal de grande instance. Les conseillers prud'hommes sont élus pour cinq ans renouvelables.

Ces élections auxquelles trop peu de salariés participent sont importantes

Grâce aux prud'hommes les salariés bénéficient d'une défense, peuvent faire valoir leurs droits et gagner face à leur employeur. En dehors des réunions de l'instance, les conseillers de la parité salariés apportent souvent une aide précieuse à des employés désarmés face à leur patron, notamment dans les petites entreprises où n'existe aucun syndicat. Ces élections constituent aussi un test de représentativité des organisations syndicales, leur conférant, suivant leurs résultats, des responsabilités mais aussi un poids certain face au patronat et aux ministères.

Si ces élections ne concernent pas directement les agents contractuels de l'ANPE, elles touchent des centaines de collègues précaires. Dans des domaines professionnels qui nous sont très proches, elles touchent également les salariés des ASSÉDIC, de l'AFPA, des MLE, des PAIO, des organismes de formation.

La campagne qui va se dérouler dans les semaines à venir sera l'occasion pour nous de réclamer l'arrêt de la précarité, de dénoncer faiblesse et inégalités salariales, d'exiger une protection sociale de qualité, la retraite à 60 ans à taux plein après 37,5 annuités. Ce sera aussi l'occasion de porter l'exigence de nouveaux droits pour protéger les salariés de plus en plus victimes de mauvaises conditions de travail, de harcèlement, de répression et de licenciements.

La FSU est partie prenante de cette campagne et, pour la première fois dans sa jeune histoire, présente des listes de candidats. Des collègues, des salariés des Missions locales, adhérents ou sympathisants du SNU y figureront pour porter nos revendications. ■

Éric Planchette

Soufflez, respirez, ADASACTIVEZ-VOUS!

La journée a mal commencé : après avoir raté mon train, je suis arrivée en retard à l'agence et j'ai pris un savon par mon DALE. Cela aurait pu s'arrêter là, et bien non, cela a mal continué. Un monde fou en SI, un DE grincheux, et patatrac, panne informatique !



En bref!

Un baromètre social mensuel

Le Monde Initiatives, l'Humanité et la Nouvelle Vie Ouvrière se sont associés pour mettre au point un « baromètre social mensuel » sous la forme d'un sondage mensuel « à contenu social et sociétal » réalisé par l'institut CSA. Publié dans chacun des trois journaux (un quotidien, un hebdomadaire et un mensuel) qui ont chacun leur propre angle d'approche du social, ce baromètre sera, selon ses initiateurs, une aide aux syndicats en permettant de mieux mesurer les attentes sociales et les insatisfactions, l'impact des décisions sociales du gouvernement ou du patronat, ainsi que la cohérence revendicative. Ce baromètre est publié le premier jeudi de chaque mois.

L'USP Spectacle de Paris garantie anti-tâches !

Vous êtes stressés par votre retour de vacances ? À l'USP Spectacle, nous, ça va ! Jeudi 22 août on est venu nous installer de nouveau distributeurs de savon liquide dans les toilettes. Pour les accrocher il faut percer des trous dans le mur. La perceuse, branchée dans une prise informatique, a tout fait sauter. Plus d'informatique, plus de téléphone, plus de fax, plus de lumière. Nous avons donc été réduits au chômage technique pendant deux jours entiers. Inactifs mais propres : désormais nous avons du savon ! (Aline Schapira).

Indigne

La direction régionale d'Ile de France est prompt à réagir lorsqu'il s'agit de diffuser une information capitale dans le réseau, sachant utiliser les techniques modernes dont elle dispose. Par exemple, M. HAAS (Directeur Régional) annonce par mail le 10 juin 2002 que les participants au séminaire de l'encadrement du lendemain pourront « vivre en direct le match de foot décisif de l'équipe de France » grâce à un écran télé mis spécialement pour ce faire dans la salle de réunion. Alors, pourquoi avons-nous attendu en vain le moindre petit mot annonçant le décès de notre collègue Azzedine TANANE de l'Agence Convention, une note aux DALE autorisant les agents qui le souhaitaient à se rendre à la cérémonie funèbre, voire la présentation des condoléances au SNU où Azzedine tenait un rôle éminent?... Nous n'avons pas d'avantage aperçu de représentant de notre établissement au funérarium, ni au cimetière de Montrouge, ce vendredi 19 juillet au matin. Merci aux DALE qui, de leur propre initiative ont tout simplement voulu être présents et à tous les collègues, nombreux, qui se sont déplacés ou qui ont fait parvenir au SNU leurs témoignages de sympathie pour Azzedine, qui nous a quitté trop brusquement. Mais CARTON ROUGE pour ceux qui se prévalent pourtant si souvent du dialogue social.

Cet après-midi, je suis en ZT jusqu'à 15 h, avant la réunion de service hebdomadaire, cela devrait être plus calme... Manque de chance, après m'être faite incendier par un employeur à qui j'ai refusé d'enregistrer son offre d'emploi discriminatoire, j'assiste à la réunion où le DALE essaie de nous imposer son projet local RTT. Heureusement, après l'effort, le réconfort !

Violon, petit four et réconfort !

Ce soir, l'ADASA nous a mijotés une soirée Tzigane, au programme : musique, chants, rires et convivialité. C'est pas de refus ! Martine, élue ADASA est déjà là, en avance pour accueillir tous les collègues qui ont souhaité venir. Nous sommes nombreux ce soir à venir goûter aux joies de la détente et de la fête après une journée de stress. Accueil au son des violons, autour des petits fours arrosés du verre de la convivialité. Flûte, je suis au régime, tant pis, ce soir j'oublie tout !

Super, Azzedine est là aussi, à l'organisation de cette soirée, tiens il faut que je lui demande un renseignement.

« Azzedine, tu pourrais me renseigner, mon fils s'est inscrit au rugby et j'ai entendu dire que l'ADASA pouvait participer aux frais d'inscription ».

« OUI, mais c'est l'ADASA nationale qui gère cette prestation mais par contre je peux tout de même te renseigner » et avec un sourire coquin de continuer « tu sais, l'ADASA régionale ce n'est pas seulement un club de loisirs, son rôle c'est aussi de relayer les informations et d'assurer le relais entre l'ADASA nationale et les agents de la région ».

« Dis moi, Azzedine, quels sont les projets d'activités pour les mois à venir ? »

Plusieurs choses. Tout d'abord nous avons prévu une journée d'initiation à l'ornithologie animée par un collègue, non élu

ADASA, mais qui a envie de faire partager sa passion.

« Tu sais, les activités les plus diverses peuvent se rencontrer en région, jaillissent de la richesse, de l'imagination et de la créativité collective, et si un agent a une passion à faire partager, des idées à proposer, il ne faut pas hésiter à en parler aux élus régionaux ».

« Et pour les voyages, vous avez des projets ? »

« Évidemment oui, nous voulons organiser un voyage différent de ce que nous proposons habituellement, ce serait un circuit en 4x4 dans le désert Marocain ».

« Ça c'est original, au moins il y en a pour tous les goûts ! »

« C'est vrai, les besoins, les aspirations évoluent et se diversifient, nous avons la volonté que l'ADASA régionale prenne toute sa place dans la vie des collègues, et l'enthousiasme des élus, avec une diversité des idées et des initiatives, nous permet d'y arriver ».

La soirée se termine, les violons se taisent, j'ai évacué mon stress...

Azzedine, merci pour cette soirée, ainsi que pour toutes les activités que tu as mises en œuvre durant toutes tes 10 années d'investissement comme élu régional à l'ADASA.

Un modèle du genre !

Malheureusement, tu nous as fait la mauvaise farce de nous quitter pour un autre monde, le 13 juillet dernier et nous n'aurons plus le bonheur de ton sourire et de ton enthousiasme à partager tes passions, à susciter l'envie de participer.

Tu nous manques... ■

Marie-Christine Gröfer

Congrès du SNU TEFI : Mode d'emploi

Du 14 au 18 octobre, à Annecy se tiendra le premier congrès d'orientation du SNU-TEFI avec l'ensemble de ses composantes : ANPE, Missions Locales et PAIO, Ministère du Travail.

Si ce congrès concerne au premier chef les adhérents du SNU, les thèmes en débat intéressent tous les collègues : les choix que nous allons faire seront la base de nos positions face à la DG et dans les débats avec les agents.

La question fondamentale du PARE/PAP est imbriquée dans chaque texte, puisque le SNU TEFI est né de notre opposition à la convention assurance chômage signée par le MEDEF et aussi par trois confédérations, CFTD, CGC ET CFTC.

« Le SNU ANPE, un syndicat de proximité » abordera toutes les questions professionnelles : santé, organisation du travail, formation, autonomisation des agents, réforme statutaire, RTT.

« Le SNU, un syndicat au cœur des grands bouleversements » traitera de l'emploi, de la mondialisation, de la démocratie, de nos liens avec les autres syndicats et associations.

Nous voulons construire un syndicat « différent » qui donne la parole à tous et toutes, qui fait de la parité femmes et hommes une question essentielle, qui renouvelle ses animateurs et animatrices, limite la durée et le cumul de leurs mandats, qui est ouvert sur la vie des agents. Nous nous doterons de

statuts qui feront entrer ces préoccupations dans notre réalité militante concrète.

Enfin nous nous prononcerons sur notre adhésion définitive à la FSU, premier syndicat de la fonction publique, pour ouvrir notre champ professionnel à d'autres secteurs et prendre notre part à la rénovation profonde du syndicalisme.

Les textes d'orientation sont depuis plus de deux mois diffusés dans les régions qui ont réfléchi pour alimenter les différents documents. Chaque région qui le souhaitait a choisi un thème comme : la démocratie syndicale, la communication, le PAP. Puis nous avons écrit en reprenant les idées phares. Du coup les demandes de participation sont nombreuses !

Rendez-vous à ne pas manquer pour tous ceux et celles qui aiment le débat car notre syndicat est heureusement peu monolithique et les confrontations seront passionnantes ! ■



José Bové libéré

9 heures 03 : la porte s'ouvre, José sort de la prison de Villeneuve, agressé par la lumière. Il reconnaît les amis qui l'applaudissent, fait un grand sourire, embrasse sa compagne et ses camarades. Il a perdu dix kilos mais garde un vrai moral.

Un petit millier de personnes sont à ce moment devant la prison. Cinq à six mille passeront, ce jour-là, pour fêter la sortie et protester contre l'emprisonnement du porte-parole de la Confédération Paysanne, deuxième organisation syndicale du monde agricole. Nombreux stands, discours et musique. Belle ambiance entourée de gendarmes...

La prison pour une action syndicale collective symbolique ! Le démontage du McDo de Millau en août 1999 était destiné à protester contre les sanctions de l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC), à la demande des USA, comme mesure de rétorsion à l'interdiction des importations de viandes aux hormones par l'Union Européenne. Sans possibilité de recours l'OMC autorise le doublement des taxes sur le fromage qui est fabriqué à Roquefort, non loin de Millau.

Il faut se rappeler que l'emprisonnement de José Bové fait suite à une plainte du Ministère public français (pas de McDo). D'autres plaintes suivront quand la confédération paysanne engagera la lutte contre les OGM et la mal-bouffe. La confédération paysanne a su relier toutes ces initiatives à la lutte contre la mondialisation libérale : à Seattle en 2000, aux luttes des paysans indiens du Chiapas au Mexique, du Mouvement des Sans Terre au Brésil et dernièrement à la défense des palestiniens assiégés par l'armée israélienne.

José Bové, après avoir épuisé toutes les ressources juridiques va en prison. D'autre ne prennent pas ce risque et restent protégé par les fonctions électives... Didier Schuller est autorisé à reprendre des vacances en République Dominicaine et Papon est libéré.

José, lui, se voit imposer dix jours de plus par le parquet contre l'avis du juge d'application des peines. Et la loi d'amnistie est remodelée pour ne pas le concerner.

L'acharnement juridique est patent et on sent bien que le nouveau gouvernement qui aime « la France d'en bas » n'aime pas ceux qui luttent contre la mondialisation ; il n'aime d'ailleurs aucun de ceux qui luttent : Ahmed Meguini de No Border vient de passer plusieurs semaines en prison à Strasbourg et vingt autres personnes sont mises en examen pour avoir exigé la libre circulation en Europe ; Alain Hébert, militant CGT de Cherbourg est lui aussi menacé d'emprisonnement suite à une manifestation et altercation avec la police. Nous sommes solidaires de José Bové qui devient un véritable prisonnier syndical et politique, de tous les autres inculpés. ■

Samuel Laforgue

Demandeuse d'emploi en milieu rural : un statut social avant tout.

Martine - 42 ans - Niveau CAP couture - Rome 1111 -

Histo entretien : MOA, AIEPP, deux CES et une remise à niveau. Trois enfants - pas de permis

Dos alloc : rejet - RMI : non Code priorité : 9.

Elle a arrêté l'école à 16 ans pour travailler à la filature (il y avait un bus de ramassage organisé par l'usine, c'était pratique). Piqueuse de 76 à 85, date de son licenciement économique. 1^{er} C.E.S. en 92, suivi d'un 2^e en 94 dans sa commune, comme agent de service.

Ce matin, elle a fait 7 km à pied pour répondre à la convocation actu PAP : se présenter munie d'un CV et des démarches de recherche d'emploi. Sept km à pied car le bus de la matinée passe à 10h00 et le mari fait les postes. On lui demande de remplir un questionnaire, de diagnostiquer les causes de son non-emploi prolongé. Elle qui a élevé les enfants, assuré les repas et la lessive, a un peu perdu l'habitude de lire et d'écrire. Mais elle est pleine de bonne volonté, Martine, elle veut travailler, elle ferait n'importe quoi.

Pass'que je veux un travail !

« C'était bien, le CES, à la mairie... J'ai fait des demandes, hein, mais i'n'prennent plus... J'en ai déjà fait deux, alors... ». On lui propose, afin de rendre plus efficace ses démarches, une prestation d'accompagnement à la recherche d'emploi...

« Ah, non, pas de formation, ça sert à rien et c'est pas payé, l'bus, c'est pas gratuit et j'touche plus rien... » On récapitule : « vous recherchez uniquement un CES sur votre commune, vous n'avez pas de moyen de locomotion, n'êtes pas indemnisée par l'Assedic, ne voulez pas suivre de formation ni de prestation d'aide à la recherche d'emploi. »

À la question « pourquoi restez vous inscrite à l'Agence ? », Martine répondra : « Pass'que j'ai le droit et que j'veux un travail. »

Ce portrait type n'est pas issu d'une étude de sociologie. C'est le point de vue, le ressenti, d'agents ANPE qui se sentent interpellés par la situation des femmes inscrites comme demandeuse d'emploi, vivant en milieu rural, loin de centres industriels, de pôle technique...

Elles avaient toutes leur place !

Avant-guerre elles avaient toute leur place dans cet environnement rural. Elles étaient dans la ferme familiale, elles travaillaient dans une des usines que l'on a vu fleurir dans nos campagnes pendant les 30 glorieuses (agroalimentaire, textile, industrie). Mais attention il s'agit de l'usine avec un grand U ! Celle qui aura tout changé. Elle a donné aux femmes la possibilité de « sortir » du foyer. Pour certaines, on peut se demander ce qu'elles y ont gagné.

On sait bien que pour les femmes les métiers proposés sont les moins qualifiés et que leur salaire est moins élevé que celui des hommes.

Elles ont gagné par contre « la double journée »

Elles n'ont pas trouvé à travers ce statut de salariée l'émancipation sociale, culturelle et économique que l'on aurait pu imaginer. De plus, pour beaucoup, le ramassage collectif par les bus les a maintenues dans une dépendance de mobilité extrême. Au dernier licenciement économique, leurs enfants étaient encore petits, alors en accord avec le conjoint, elles sont restées à l'ASSEDIC pour épuiser leurs droits mais après??? Les enfants sont partis, pas d'activité sociale et plus de revenu...

Et aujourd'hui ?

Plus (ou peu) de ferme, plus d'usine... rien et pourtant elles ont encore de l'ASS pour certaines, ou le RMI, ou plus rien du tout mais elles sont toujours fidèles à l'ANPE.

Souvent elles attendent leur tour pour le prochain CES qui se libérera dans leur commune, parfois elles n'attendent plus rien mais elles se persuadent qu'être demandeuse d'emploi c'est légitime puisque s'il y avait du travail, n'importe quel travail, elles le prendraient. Bien sûr elles n'ont pas le permis et il n'y a pas de bus qui passe et si elles partaient toute la journée à l'extérieur, leur conjoint le supporterait mal...

L'ultime statut « reconnu »

Rester inscrite à l'ANPE devient pour ces femmes l'ultime statut « reconnu ». Pour preuve, ne pas travailler c'est être catalogué « sans activité » équivalant à « femmes au foyer », comme si ne pas travailler relevait d'une « incapacité ». Se revendiquer « demandeur d'emploi » c'est donc la dernière chance pour correspondre à la case dans laquelle chacun de nous doit entrer : salarié, travailleur indépendant, fonctionnaire, retraité...

« Sans activité » c'est humiliant pour quelqu'un qui voudrait travailler et qui a prouvé pendant 10 ou 15 ans qu'elle pouvait tenir la cadence sur la chaîne, même quand il faisait froid ou quand il y avait 40° dans l'atelier...

Humiliant quand on sait que ce n'est pas elle qui ne veut pas s'insérer dans le travail mais que c'est bien le travail qui ne veut (ne peut ?) plus l'insérer.

Notre mission est-elle de les radier ?

Et nous agents ANPE, devant ces situations individuelles qui se répètent sans cesse, quelle est notre mission ? Selon les textes et plus encore depuis le PARE/PAP, le diagnostic réalisé sur leurs recherches actives d'emploi n'est pas positif. Notre mission est-elle de les radier ? Sommes-nous les relais de politiques de l'emploi qui leur renvoient leur soi-disant inadaptation à l'entreprise actuelle ? Les mêmes qui se sont développées grâce à cette force de travail qu'il était si facile de mobiliser il y a quelques années et qui aujourd'hui rayent leur candidature aussi vite qu'une journée de krach boursier ?

Nous n'avons pas de réponses toutes faites, pour le moment nous posons la question.

Martine, la prochaine fois que vous viendrez, n'oubliez pas la petite laine, les routes sont fraîches en hiver... ■

Sabine Landrevie et Anne Carlier



YANNICK JEUSSET

Il portait des culottes, des bottes de moto, etc...

Comment concilier famille, passions et métier ? Bonne question ! Yannick répond : motard, coureur de marathon, dirigeant d'association, père de trois enfants, breton et conseiller municipal ! Et conseiller de l'Anpe ! Pas de doute, il y a une vie après le boulot à l'agence.

Pourtant, le boulot, Yannick ne le refuse pas. Comme conseiller il a voyagé dans les diverses agences de Rennes et comme beaucoup de collègue fait sa part. Et des fois c'était une grosse part. En particulier de 92 à 98 quand il a eu la responsabilité de référent TH et comme c'est souvent le cas, il a démarré le boulot sans moyens et sans formation. Ce qui veut dire qu'il a construit son travail sans consigne si ce n'est un peu de documentation qu'il a d'ailleurs rassemblé par lui-même. Deux ans après on lui a proposé une formation. Il a failli la refuser considérant que c'était méprisant pour le travail déjà effectué pendant deux ans. Puis, par raison, il a suivi cette formation où il a appris beaucoup de choses... et parfois aux autres stagiaires et aussi un peu au formateur. Dans le boulot, il est connu et reconnu et apprécié pour son sérieux et aussi sa disponibilité.

Après le boulot il fait beaucoup de choses !

D'abord il y a ses trois enfants, dont deux jumeaux, qui l'occupent un brin, lui et sa femme Cécile. Chacun le sait, les enfants ça occupent mais les jumeaux c'est carrément plus du double de temps. Après tout c'est normal...

Le sport c'est une seconde nature. Pas à moitié mais à fond. De 8 à 18 ans il pratique le foot et le judo jusque ceinture noire. Et devient animateur bénévole dans son club de judo. Il n'abandonnera le judo qu'en raison d'un accident de moto... avec 9 mois d'arrêt. Et encore il restera l'animateur du club.

Sa jambe, qui faillit être amputée, est sauvée in extremis. Pour se refaire une santé il se met à la course de fond. « Je m'oblige alors à courir une fois par semaine et je me suis mis à la musculation pour retrouver mon tonus d'antan ». Le 1er semis marathon c'est sur un pari. Résultat : une fin de course à l'agonie et un « boitage » de la jambe gauche d'une semaine.

Galvanisé par ce demi-échec, il redouble, sur des distances plus longues et repart à nouveau vers la compétition dont le semi marathon et prépare des marathons.

Stop avant la limite

« Après 2 marathons (3 h 18 et 3 h 09) et pas mal d'autres courses, j'ai « mis un frein » suite à un malaise. J'ai fait très peur à beaucoup de personnes dont ma femme et mon fils aîné (et même moi). Je me suis mis alors au vélo, ce dont j'avais envie depuis un moment déjà. »

Et la moto ?

« Après avoir dit que je n'y retoucherais plus, j'en ai racheté une 2 ans après mon accident. Je me suis fixé un mois pour ne plus rouler avec la peur au ventre, sinon j'arrêtais définitivement. »

Depuis il en est à sa cinquième moto. C'est une passion et qui se vit comme beaucoup de passions, composée de pleins de paramètres plus ou moins forts suivant les individus (vitesse, pilotage, sensation de liberté, plein air, solidarité, esthétique). Depuis 3 ans, la moto est devenu « Les motards ont du cœur ». Il réunit le plus de copains motards possible pour participer à un rassemblement en faveur des restos du cœur. Cette année les organisateurs ont annoncé leur souhait de se retirer après 10 ans de loyaux services et ils ont fait appel aux bonnes volontés. Yannick envisage de s'investir sur ce nouveau terrain.

Le conseil municipal

Ça commence tout simplement. « Dans ma commune je faisais partie de ceux qui trouvait le maire imbuvable. En 1995 plutôt que de continuer à râler dans mon coin, j'ai décidé de rallier un groupe de contestataires. Nous avons constitué une liste sans étiquette (mais apparentée gauche) et seulement 7 d'entre nous sur 19 ont été élus. Nous nous sommes retrouvés dans une opposition que nous avons voulu rendre constructive. Ce fut une expérience enrichissante, difficile et très prenante. Mais quand même je ne l'ai pas renouvelée, étant données les nouvelles charges de famille. »

Syndiqué depuis peu il commence sérieusement à s'investir dans ce domaine. ■

Samuel Laforge

« Qu'est-ce que la FSU ? » Un livre de poche

Les Éditions de l'Archipel lancent une collection de poche. Dans cette série intitulée « Qu'est ce que ... ? » un des 4 premiers volumes est consacré à la FSU (les 3 autres concernent la CGT, FO et SUD/Solidaires). Ce livre permet une présentation lisible de l'histoire de la FSU, de son organisation, de ses positions avec un accent mis plus particulièrement sur les questions du syndicalisme et des services publics. Nous disposons au SNU d'un petit stock de livres que nous pouvons diffuser par nos propres canaux. Vous pouvez nous passer commande par courrier.

Bon de commande de l'ouvrage

NOM, Prénom :
Adresse d'expédition :
Je commande exemplaire(s), au prix unitaire de 7,50 €.
Soit, au total : €.

Joindre un chèque à la commande

Syllepse

Martine Hassoun

Des livres pour faire parler le mouvement social et aller plus loin que l'impossible

PORTO ALEGRE

C. Larose & M. Rabhi, *Cellatex, quand l'acide a coulé*
A. Coupé & A. Marchand, *Syndicalement incorrect! Sud-PTT: une aventure collective*
S. Bérout & R. Mouriaux (dir.), *L'Année sociale 2002*
F. Vergne, *De l'École à l'emploi*
Séminaire marxiste, *La Bourgeoisie, classe dirigeante d'un nouveau capitalisme*
T. Renard & V. de Cleyre, *Medef, un projet de société*
Fondation Copernic, *L'Appropriation sociale*
S. Crouzet & N. Daucé, *Des Passeurs hors du commun*
AC!, APEIS, MNCP, *Précarité*

Éditions Syllepse
69 rue des Rigoles
75020 Paris
www.syllepse.net

En bref!

Grève à Marseille

Le dédoublement de l'agence de Bougainville par l'ouverture de la nouvelle agence de Mourepiane, le 3 septembre, a mis en lumière les problèmes de schématisation et d'attribution des renforts au sein de l'agglomération marseillaise. Cette opération, faite à la hache et au pire moment (en pleine rentrée) s'est soldée par une grève à Marseille à l'appel de l'intersyndicale au complet. La proposition faite par le DDA de créer une équipe mobile départementale n'a pas apaisé les inquiétudes. Aujourd'hui l'agence de Bougainville tourne avec la moitié de son effectif, mais avec des flux inchangés. Les syndicats, à l'exception de FO, ont déposé un nouveau préavis de grève, régional cette fois, pour le 7 octobre.

C'en est presque inquiétant!

L'établissement vous le dit : « Si vous voulez tout savoir sur le Statut, lisez les tracts du SNU... ». La scène se passe en Aquitaine, en juin dernier. Un cabinet de communication est payé par la D.G pour travailler avec des agents - « triés sur le volet » - sur la refonte du Statut du Personnel (groupes de travail expérimentaux lancés sur quelques régions « pilotes » telles l'Aquitaine ou Rhône-Alpes). L'intervenant présente le sujet et distribue le document devant servir de base aux réflexions. Surprise ! Ce document c'est tout simplement le dernier tract du SNU, (« La modernisation du Statut du Personnel »). À l'étonnement d'un collègue dans le groupe, il est répondu que c'est « un excellent document sur lequel on pouvait s'appuyer pour ce travail ». (La D.G n'en avait donc pas de meilleur !) C'est beau les compliments lorsqu'ils viennent de si haut ! Mais alors, était-il bien nécessaire de payer des professionnels de la communication (par ailleurs si clairvoyants !) pour animer des groupes d'échanges sur les tracts du SNU, alors que nos collègues syndiqués sont prêts à se déplacer GRATUITEMENT au sein des unités pour accomplir ce même travail ? Nous vous rappelons que nos tracts sont bien sûr disponibles dans toutes les bonnes agences et que Modes d'Emplois a publié un dossier complet sur la renégociation du Statut dans son numéro du mois de juin !



Bientôt disponible dans votre agence.

Le syndicat est en deuil

Lettre à un copain parti trop vite.

Tu ne nous avais pas prévenus Azzedine, et ce n'est pas dans tes habitudes, toi qui annonçais toujours tes départs. D'aucuns disent que mourir pendant son sommeil est enviable. Nous ne laisserons personne dire ça ! Tu étais beaucoup trop jeune pour faire ça, et tu nous laisses tous désemparés, nous tes copains. Ta famille comptait beaucoup pour toi ; ta femme et tes trois enfants ne comprennent pas non plus ce qui arrive.

La semaine dernière tu étais là avec ton rire communicatif, tes paroles rassurantes et ton dévouement permanent : « le militant actif, l'homme tranquille » comme nous dit un camarade de l'Adasa. Qui nous dira : « Je te le ferai ton envoi, donne-moi les adresses » ou « T'en fais pas, je passe à la perm et je prends la banderole pour la manif » ? Qui nous proposera un tajine après les soirées de travail tardives, et reviendra à « pas d'heure », de Montrouge, avec ses marmites et ses citrons confits ? Qui soutiendra Claude à l'Adasa ? Les relais seront assurés pour le boulot, c'est sûr, mais dans nos cœurs personne d'autre ne pourra prendre cette place-là. Nous recevons de tous côtés les témoignages de la tristesse des copains qui ne veulent pas y croire. Nous n'avons pas su te dire comme tu nous étais précieux, et même si tu t'en doutais sûrement un peu, le regret est lourd à porter : au moins, que tout le monde le sache !

En matière d'assurance, êtes-vous vraiment sûr d'avoir fait le bon choix?

À la GMF, nous vous garantissons des assurances famille, habitation, automobile parfaitement adaptées à votre situation à des prix très compétitifs, ainsi que des produits financiers sûrs et performants.

Mais en plus, vous pouvez bénéficier des avantages réservés aux sociétaires GMF tels que : Bonus Famille, Assistance Psychologique incluse dans la plupart de nos assurances, déclaration des sinistres par téléphone...

Alors, n'hésitez pas à vous renseigner dans votre agence GMF Conseil, au 0820 809 809 (0,12 € TTC la minute) ou sur le site www.gmf.fr



ASSURANCES & SERVICES FINANCIERS

GMF. Assurément humain

Les contrats d'assurance et les conventions d'assistance sont conçus par la GMF et ses filiales : GMF Assurances, La Sauvegarde, GMF Protection Juridique et GMF Vie. Les crédits sont accordés par la SEDEF et distribués par la GMF. La Garantie Mutuelle des Fonctionnaires et Employés de l'Etat et des Services Publics et Assimilés - Société d'assurance mutuelle, entreprise régie par le Code des Assurances - 76, rue de Prony - 75857 Paris cedex 17.

De la pub dans Modes d'Emplois...

Il a fallu mûrement y réfléchir, cela n'allait pas de soi... Puis l'idée s'est peu à peu fait accepter. Pour faire vivre - voire mieux vivre - ce journal, les seules cotisations de nos adhérents et les ventes ne suffiront pas. Nous avons donc décidé d'intégrer un petit peu de publicité dans Modes d'Emplois. Le tirage et la diffusion le permettait.

Soyez certains que nous serons vigilants dans le choix des annonceurs et le ratio surface rédactionnelle / surface publicitaire. Nous ne voulons à aucun prix perdre ni notre « âme », ni notre indépendance. Merci de votre confiance.



modes
Journal du Syndicat National Unitaire de l'ANPE
D'EMPLOIS

« Modes d'Emplois » est édité par le Syndicat National Unitaire de l'ANPE, 43/45 rue de Javel, Paris XV. SNU ANPE : <http://snu.anpe.free.fr> Directeur de la publication : Eric Almagro ■ Rédacteur en chef et secrétaire de rédaction : Alain Ottavi et Samuel Laforge ■ Comité de rédaction : Sabine Landreier, Claire Villiers, Anne-Pascale Gonny, Sabine Crouzet, Eric Planchette, Eric Almagro, Noël Daucé, Alain Ottavi, Philippe Sabater, Claude Kowal, Pierre Yves Hugot ■ Conception graphique : GRAPHITIT ■ Illustrations : Michelle Lebas ■ Photos : Françoise Kowal ■ Imprimé par ROTOGRAPHIE, 2, rue Richard Lenoir - 93 100 Montreuil. ■ N° ISSN : 1631-7777. N° CPPAP en cours. Abonnement : quatre numéros par an, 6 €